

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Qualité de l'eau potable à Bienne et à Nidau

Les teneurs maximales légales du fongicide chlorothalonil dans l'eau potable de Bienne ne sont plus dépassées. Energie Service Biel/Bienne est parvenu à ce résultat en optimisant le traitement de l'eau à la station de conditionnement de l'eau du lac à Ipsach.

Dans un communiqué du 12 décembre 2019, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit le fongicide chlorothalonil à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a déclaré tous les produits de dégradation (métabolites) du chlorothalonil comme pertinents et fixé la valeur maximale pour ces produits à 0,1 microgramme par litre d'eau potable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Energie Service Biel/Bienne a alors élargi ses analyses des échantillons d'eau, qui permettaient de détecter un seul métabolite du chlorothalonil, à désormais onze métabolites détectables du chlorothalonil. En février, il a bien fallu constater que la teneur maximale de l'un des onze métabolites du chlorothalonil mesurés était légèrement dépassée.

En réponse, ESB a examiné des mesures pour le traitement de l'eau à la station de conditionnement de l'eau du lac à Ipsach. La combinaison de diverses mesures d'ingénierie des procédés a permis d'améliorer la performance du traitement pour l'élimination des métabolites du chlorothalonil. Les derniers résultats d'analyse confirment l'efficacité de ces mesures. Les concentrations maximales légales de métabolites du chlorothalonil sont désormais respectées.

Dans la nouvelle station prévue pour le conditionnement de l'eau du lac, le traitement de l'eau visant à diminuer la présence d'éléments-traces revêt une grande importance. Une étape du traitement a été spécialement conçue pour les substances polaires telles que les produits de dégradation du chlorothalonil. La nouvelle station de conditionnement de l'eau du lac permet d'assurer à long terme l'approvisionnement de la population biennoise en eau potable d'une qualité irréprochable. La mise en service est prévue pour fin 2024.

La qualité de l'eau potable est publiée sur le site Internet www.trinkwasser.ch.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Energie Service Biel/Bienne Monsieur Andreas Hirt Responsable Construction & services de réseau / Membre de la direction 4, rue de Gottstatt 2504 Bienne Tél. 032 321 12 20 andreas.hirt@esb.ch

Publié le 26.08.2020